



un lieu  
**universcience**

## **COLLOQUE « VIOLENCES ET SOIN »**

Vendredi 18 et Samedi 19 janvier 2013

**Collège de la Cité des sciences et de l'industrie  
La Villette, Paris 19°**

### **Argumentaire**

Ce colloque est organisé en partenariat avec *Le Collège de la Cité des sciences et de l'industrie*, par le groupe de recherche, fondé en 2008 : « *Questionner Autrement le Soin* ». Il ouvrira le thème proposé par le Collège de la Cité pour 2013 : « *L'AUTRE* ».

Ce groupe réfléchit aux violences dans les espaces de soin. Son rattachement à l'Espace éthique de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris indique l'engagement de ce groupe dans les établissements de santé et sa volonté d'y être acteur.

Il s'agit d'offrir la possibilité de s'interroger sur les violences inhérentes à l'administration du soin, à son déroulé, à la formation des futurs médecins, au soin sans consentement, qu'il soit somatique ou psychiatrique ; sans oublier les violences qui sont davantage de l'ordre du tout économique, du tout évaluation, traduisant le glissement du modèle de l'entreprise vers le modèle hospitalier.

Le propos de ce colloque n'est pas simplement de dénoncer les violences mais plutôt d'en identifier leur part évitable. Cette démarche qui confrontera les points de vue d'intervenants de champs disciplinaires variés – médical et paramédical, anthropologie, histoire, sociologie, philosophie, psychanalyse – concerne tant les espaces où s'exerce le soin, que ceux où sont formés les soignants. Ce travail d'exploration et d'identification des enjeux pour chacun des partenaires du soin, éclaire les mécanismes de ces violences et participe de la responsabilité citoyenne.

Dans le champ du travail, de la formation et du soin, ce qui relève souvent de l'indicible ou de l'impensable trouvera au travers de ce colloque des formes diverses d'expression : interventions, lectures, film, tables rondes et une pièce de théâtre en soirée le vendredi.

Ces deux journées s'adressent tant aux professionnels du soin, aux responsables des institutions de santé qu'aux chercheurs en sciences humaines et sociales, aux « usagers » et leurs représentants.